

CONSIGNES

Inscription obligatoire et gratuite

- **Durée du concours** : Ouvert du 1^{er} février au 30 juin 2024
- **Thème** : Ouvrez votre imaginaire et captez l'instant où le sport rencontre la culture !
- **Participant** : Le concours est ouvert exclusivement aux photographes amateurs sous 2 catégories : majeur et mineur.
- **Territoire** : Les prises de vue devront être réalisées sur la commune de Buxerolles.
- **Spécificités techniques** : Chaque participant peut remettre jusqu'à 2 photos au format JPEG d'un poids minimum de 3 MO ou 4000 pixels bord large avec 254 dpi minimum en couleur ou noir et blanc.
- **Critères de sélection** : plusieurs aspects seront pris en compte, la créativité, l'esthétique, la qualité technique, l'originalité, le respect du thème.
- **Dépot des fichiers** : par mail à l'adresse : vieassociative@buxerolles.fr ou sur une clé USB à déposer à l'accueil de la mairie de Buxerolles.
- **Jury** : Composé d'élus, de représentants du club photos de Buxerolles et d'agents municipaux. Délibération début juillet pour désigner les 3 premiers prix de chaque catégorie.
- **Photos lauréates** : Seront imprimées par l'organisateur et exposées lors d'une manifestation le 26 juillet (jour d'ouverture des JO d'été de Paris 2024) et du Forum des associations début septembre 2024.
- **Droit d'auteurs** : Les photographies envoyées devront être libres de droit et être des créations strictement personnelles.